

JEANNE DEROIN

(1805 – 1894)

Féministe historique

Jeanne Deroin est née à Paris le 31 Décembre 1805, dans un milieu modeste. Ouvrière lingère, elle apprend à lire tardivement, et passe avec difficulté, les diplômes d'accès à l'enseignement. Jeanne Deroin est une jeune femme qui se cultive, par de nombreuses lectures. Elle possède une grande culture philosophique et littéraire.

Saint-Simonienne, elle étudie les théories socialistes de Fourier, de Proudhon, de Pierre Leroux, les idées de Blanqui, le communisme de Cabet, la philosophie d'Auguste Comte.

Elle est acquise à l'idée de l'affranchissement des femmes, dans les domaines juridiques, sociales et politiques. A 26 ans elle adresse aux St-Simoniens, une profession de foi critique, en écrivant un plaidoyer dans lequel, elle questionne, « S'il existe quelques différences dans l'organisation des deux sexes, ces différences peuvent-elles modifier, l'assujettissement de la femme ? ».

Elle se marie civilement en 1832, avec **Antoine Ulysse Desroches**, un Saint-Simonien, économiste de métier. Pour ne pas l'impliquer dans ses activités politiques, elle ne porte pas son nom. Le couple va avoir trois enfants. Jeanne Deroin ouvre une école destinée aux enfants des pauvres. Se consacrant d'abord à l'éducation de ses enfants, son engagement politique sera plus tardif.

Dans les domaines économique et social, elle adopte les doctrines de Fourier et de Cabet. Mêlée au mouvement révolutionnaire de 1848, elle participe à la lutte des féministes de son temps. Elle participe à la fondation de différents clubs. Elle crée en particulier le club de **l'Émancipation des femmes**. Intéressée par le journalisme, elle collabore à la **Voix des femmes**, le journal d'**Eugénie Niboyet**. En Juin 1848, elle fonde avec **Désiré Gay**, le journal « **la Politique des femmes** », qui deviendra « **l'Opinion des femmes** », qui paraît quelques mois et dans lequel, elle réclame l'égalité avec les hommes.

Elle s'investit dans les deux sociétés, **de la Voix des femmes** et dans celle pour **l'Émancipation des femmes**.

CANDIDATE AUX LEGISLATIVES

En 1849, paraît une déclaration de principe « **d'une association fraternelle des démocrates socialistes des deux sexes, pour l'affranchissement politique et social des femmes** ».

Parmi les signataires se trouve **Jean Macé**. Jeanne Deroin exige alors, d'être candidate aux élections législatives de 1849.

Sans succès, très isolée, elle provoque un véritable scandale. Voici, un extrait de son discours de candidature : « **Une Assemblée Législative composée d'hommes est aussi incompétente pour faire des lois, qui régissent une société composée d'hommes et de femmes, que le serait une assemblée composée de privilégiés pour discuter des intérêts des travailleurs.** »

Condamnée par Proudhon et une grande partie des socialistes, abandonnée par Pauline Roland et Georges Sand, elle s'adresse publiquement à Proudhon :

« **Vous voulez sincèrement toutes les conséquences de vos grands principes ; Liberté, Égalité, Fraternité. C'est au nom de ces principes qui n'admettent pas l'exclusion injuste, que je me présente comme candidate à l'Assemblée Législative** ».

Très isolée dans son action, elle s'attire une réprobation générale, les esprits ne sont pas prêts. Il lui en faut plus, pour se décourager et elle va poursuivre son action militante. Les deux piliers sur lesquels repose sa démarche sont l'instruction du peuple, et l'organisation de la classe ouvrière.

DEUX INITIATIVES

Après l'échec des journées de Juin 1848, elle participe aux côtés de **Pauline Roland** et **Pérot**, à la création de **l'Association Fraternelle des Instituteurs, Institutrices et Professeurs démocrates socialistes**. Son but est de dispenser une éducation socialiste, en même temps qu'une formation professionnelle, mais aussi de promouvoir l'égalité entre les sexes, ainsi qu'entre les métiers manuels et les professions intellectuelles. Elle en sera une éloquente animatrice. Le projet échoue, faute de moyens financiers pour créer des écoles.

Elle pense alors, que l'instruction socialiste et les progrès de la classe ouvrière sont liés. En effet, elle suit avec intérêt, les efforts de certains ouvriers, pour constituer des associations, dans le but d'échapper à l'exploitation du patronat.

Elle s'engage, dans la **lutte pour l'unité des travailleurs**, reprenant ainsi le projet de **Flora Tristan**. Afin de structurer le mouvement, elle propose la création d'une **Union fraternellement solidaire des associations ouvrières, issues de la Révolution de 1848**.

Le 3 Octobre 1849, les délégués de 104 associations de différents corps de métiers, adoptent le projet. **L'Union des Associations de Travailleurs est créé**. C'est en quelque sorte une fédération organisée autour d'un Comité central, composé de cinq membres dont Jeanne Deroin. 5 commissions ont la responsabilité des secteurs de la production, de la consommation, des finances, de l'éducation, et des contentieux. La fédération grâce à un système de bons d'échanges, fonctionne en circuit fermé. Une commission est chargée de l'organisation du travail, le but étant d'établir une contre-société, qui ruinerait et supplanterait le capitalisme.

Si l'Union reçoit les encouragements de **Louis Blanc**, les patrons et le pouvoir, s'inquiètent. L'Union est interdite, dissoute le 29 Mai 1850, et nombre de ses membres emprisonnés.

Jeanne Deroin est condamnée à six mois d'enfermement. De prison, elle proteste contre **la suppression du droit de pétitionner pour les femmes**. Elle sort de prison le 3 Juin 1851 et reprend le combat militant, en portant un regard critique sur son environnement. Elle déclare :

« **Les révolutions ne peuvent produire le bien-être, vers lequel aspirent les classes souffrantes. Elles servent presque toujours de marchepied à quelques ambitieux, pour arriver aux pouvoirs, et lorsqu'ils y sont parvenus, ils continuent les habitudes du passé.** »

La famille de Jeanne Deroin est dispersée, son mari sombre dans une maladie mentale. Elle survit en donnant des cours. Elle publie une lettre aux associations sur l'organisation du crédit.

Après le Coup d'État, elle procure des secours aux familles de proscrits. Menacée d'arrestation, elle s'exile en Angleterre, en Août 1852. Elle y vit de leçons et de sa plume, difficilement. Elle écrit, deux brochures, une lettre aux associations en 1852, une lettre aux travailleurs en 1856. Elle réalise une série **d'almanachs des femmes**, dans lesquels elle développe les thèmes qui lui sont chers et présente des contributions de **Victor Considérant, Jean Macé, Daniel Stern, Pauline Roland**.

En 1880, elle publie **Souvenirs de 1848**. Elle ne put jamais rentrer en France, aidée d'une modeste pension, ayant perdu 2 de ses enfants, ses dernières années furent misérables. Elle s'est éteinte le 2 Avril 1894 à l'âge de 86 ans.

L'HERITAGE

Jeanne Deroin mena un combat obstiné et intransigeant, pour le droit politique des femmes. **Michèle Riot-Sarcey**, peut dire : « Longtemps oubliée, Jeanne Deroin appartient à ces femmes pionnières, dont la vie entière fut consacrée, au combat pour l'égalité entre les sexes ». Dans la Revue Histoire , en 1908, **André Ranvier**, parle de Jeanne Deroin en ces termes : « Une femme les plus remarquables de notre siècle, autant par l'élévation de ses pensées et de ses idées, que par son courage à les développer et à les défendre ».

Une femme qui a voué son existence à une cause unique, sous deux formes différentes, l'émancipation des femmes et l'affranchissement des travailleurs.

Elle nous laisse un des premiers témoignages d'une femme qui se revendique journaliste, cette militante de l'émancipation fut aussi une associationniste convaincue.

BIBLIOGRAPHIE

- ° « La démocratie à l'épreuve des femmes, trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848 » de Michèle Riot-Sarcey. Ed. Albin Michel-histoire. 1994
- ° « Dictionnaire des féministes » de Christine Bard et Sylvie Chaperon. PUF. 2017.

SOURCES

www.histoireparlesfemmes.com/2018/05/31/jeanne-deroin-candidate-

www.lalibre.be/archive/qui-se-souvient-de-jeanne-deroin. De Michèle Riot-Sarcey.

www.nakamedoc.com/fr/2020/07/13/portraits-de-femmes/politique/jeanne-deroin

www.lesourcesaplumes.info/2020/07/13/jeanne-deroin-une-femme-qui-élève-la-voix-dans-l'isoloir

www.maitron.fr/spip/?article=29854, écrit par Michèle Riot-Sarcey, mis en ligne le 20 Février 2009, modifié le 1er Avril 2019.

www.sisilesfemmes.fr/2016/12/12/jeanne-deroin/

Dictionnaire Biographique des Militants. Par G. Poujol et M. Romer. Ed. L'Harmattan. 1996
Article écrit par Mireille Caveing